



72^{ème} SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES

NEW YORK, DU 19 AU 25 SEPTEMBRE 2017

DEBAT GENERAL

INTERVENTION

DE

S.E.M. Aurélien A. AGBENONCI

MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES

ET DE LA COOPERATION

Vérifier au Prononcé

New York, le 22 septembre 2017

Monsieur Miroslav Lajkak, Président de la 72^{ème} session de l'Assemblée Générale des Nations Unies,

Monsieur Antonio GUTERRES, Secrétaire Général des Nations Unies,

Distingués délégués, Mesdames et Messieurs:

Monsieur Patrice TALON, Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement m' a chargé de délivrer en son nom et au nom du Gouvernement béninois le message dont la teneur suit :

Citation

Monsieur le Président,

Je voudrais, avant tout propos, vous réitérer mes chaleureuses félicitations pour votre élection à la Présidence de la 72ème session de l'Assemblée Générale des Nations Unies et vous faire part du soutien de mon pays dans l'accomplissement de votre mission. Je profite de l'occasion pour remercier, Peter THOMSON, votre prédécesseur pour ses actions.

Je tiens à renouveler mes chaleureuses félicitations à Monsieur António Guterres, Secrétaire Général des Nations Unies et l'assurer, à nouveau, de notre plein appui.

Je voudrais enfin rendre hommage à son prédécesseur, Monsieur BAN Ki-moon.

Je présente mes condoléances et exprime ma compassion aux Gouvernements et aux Peuples américain, français, mexicain, sierra-léonais et à tous les pays qui, dans les Caraïbes, ont été victimes de catastrophes naturelles.

Alors que nous nous engageons dans la phase active de mise en œuvre concrète des Objectifs de Développement Durable, le Bénin se réjouit du thème de la présente session, intitulé: « **Priorité à l'être humain : Paix et Vie décente pour tous sur une planète préservée** ». Ce thème correspond pertinemment aux orientations contenues dans le Programme d'Actions de notre Gouvernement qui place l'homme et la planète au centre de ses préoccupations.

Le Bénin continue ses efforts pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable.

Monsieur le Président,

Le 22 septembre 2016, du haut de cette Tribune, j'affirmais que la pauvreté de masse est une menace majeure pour l'humanité et, à cette occasion, j'avais souhaité que la détermination qui a

conduit le monde à adopter l'Accord de Paris sur le Changement climatique, puisse nous amener à mettre en place un Programme global d'éradication de la pauvreté de masse.

Un an après, cet appel demeure plus que jamais d'actualité, car la situation ne cesse de se dégrader dans nos pays, poussant des milliers d'habitants à l'émigration, dans la plupart des cas, au risque de leur vie, avec pour corollaire de nombreux défis sécuritaires et économiques pour les pays d'accueil ainsi que des conséquences environnementales assez importantes.

C'est pourquoi je me réjouis particulièrement de ce thème utile pour la mise en commun des efforts devant assurer le développement humain durable et la promotion d'un monde respectueux de l'environnement.

Le Bénin s'est engagé à donner la réponse que nous estimons appropriée à la question de la lutte contre le chômage des jeunes, comme moyen d'éradication de la pauvreté.

Conformément à la Feuille de Route de l'Union Africaine adoptée par les Chefs d'Etat et de Gouvernement en janvier 2016, le Gouvernement béninois, en liaison avec les Nations Unies, a élaboré une Feuille de route nationale pour la prise en compte au Bénin, du dividende démographique.

A cet égard, le Programme d'Actions du Gouvernement prévoit un certain nombre de projets dont la réalisation renforcera le développement humain durable.

C'est dans cette dynamique que s'insère le projet d'Assurance pour le Renforcement du Capital Humain (ARCH). Son opérationnalisation rendra l'assurance-maladie obligatoire à tous ceux qui vivent au Bénin et permettra de mettre en place un système de protection sociale pour les plus pauvres et les plus vulnérables.

Notre Programme d'Actions accorde également une importance de premier ordre à la préservation du cadre de vie et d'importantes actions de protection de l'environnement y sont prévues.

Il me semble important de saisir l'opportunité de cette tribune pour rappeler que le Bénin, par ma voix, avait proposé, le 15 novembre 2016, à l'occasion de la séance solennelle de haut niveau de la COP22, tenue à Marrakech, la création d'un Centre international de Recherches pour répondre concrètement aux effets des changements climatiques sur l'Agriculture en Afrique, en lien avec l'Institut international pour l'Agriculture tropicale.

Notre souhait est que les instances appropriées des Nations Unies prennent la mesure de cette proposition qui permettra d'assurer le développement durable de l'agriculture en Afrique. Nous sommes profondément attachés aux efforts de lutte contre le changement climatique et

considérons que l'Accord de Paris est un outil incontournable pour y parvenir. A cet égard, mon pays soutient les diverses initiatives, notamment celles de la France, destinées à amener les Nations Unies à mettre en place une 3ème génération de droits fondamentaux qu'incarnerait le Pacte mondial pour l'environnement.

Monsieur le Président,

Notre Session s'ouvre à un moment où le monde fait face à une multitude de défis complexes. Depuis de nombreuses décennies, le monde n'a semblé aussi porteur de crises et en quête de sens. Dans de nombreuses régions du monde, la paix est gravement menacée et les valeurs de liberté et de droit sont compromises. L'extrémisme violent et le radicalisme pèsent lourdement sur la sécurité et la stabilité internationales. L'attaque contre le multilatéralisme et donc contre les Nations Unies participe de cette tendance pernicieuse que nous devons rejeter.

C'est pourquoi, pour assurer le bien-être des populations africaines, et aborder tous ces problèmes avec l'efficacité requise, l'Union Africaine a plus que jamais besoin de se réformer. Pour sa part, le Bénin soutient fermement le processus de réforme en cours, et souhaite vivement son aboutissement à très brève échéance.

Monsieur le Président,

La réforme des Nations Unies, en particulier celle du Conseil de Sécurité, doit également être poursuivie pour accroître l'efficacité de l'Organisation, notamment dans le domaine de la paix et de la sécurité. Le Conseil de Sécurité doit être recomposé pour tenir compte des mutations intervenues sur la scène internationale au cours des décennies écoulées. On ne peut d'un côté appeler au respect de la démocratie dans tous les pays et, paradoxalement, ne pas vouloir qu'elle soit appliquée dans la réforme du Conseil de Sécurité.

Cette réforme, nous l'espérons vivement, permettra de réparer l'injustice faite à l'Afrique, seul continent non représenté dans la catégorie des membres permanents du Conseil. La position du Bénin sur cette question est conforme à celle de l'Afrique, telle qu'exprimée à travers le consensus d'Ezulwini. Les Nations Unies, et plus particulièrement le Conseil de Sécurité, ont aussi besoin d'un Nouveau Départ.

Au titre des défis importants à relever, figure également le règlement de la question palestinienne. La création de l'Etat Palestinien, membre de plein droit des Nations Unies et vivant en bonne entente avec Israël permettra sans nul doute de créer la dynamique qui fera baisser les tensions dans cette région.

Nous soutenons les efforts des Nations Unies pour parvenir à cet objectif tout comme nous appuyons les initiatives destinées à réunir les conditions propices à l'organisation d'une

Conférence internationale en vue de la création dans la région du Moyen-Orient, d'une Zone exempte de l'arme nucléaire.

Je voudrais réitérer ici notre engagement à renforcer notre contribution aux actions des Nations Unies et à œuvrer davantage dans le sens de l'efficacité des Opérations de Maintien de la Paix. C'est dans cette dynamique que s'inscrit la signature à Cotonou, le 8 février 2017, de l'Accord sur le Statut de la Mission Multidimensionnelle Intégrée des Nations Unies pour la Stabilisation du Mali, la MINUSMA.

Je ne voudrais pas terminer mon propos sans renouveler le profond attachement de mon pays aux Nations Unies qui restent à la fois un cadre unique d'expression, de dialogue et d'action nous permettant de faire face de manière solidaire aux immenses et complexes défis de notre monde globalisé. Le multilatéralisme est un impératif éthique et politique pour la Paix. Le Bénin continuera d'y travailler, aux côtés de tous les autres peuples, pour l'édification d'un ordre mondial plus juste, plus inclusif et plus fraternel.

Je vous remercie de votre amiable attention.

Fin de citation

New York, le 22 septembre 2017